*Seul le prononcé fait foi*

**Vingt-huitième session du Groupe de Travail**

**de l'Examen Périodique Universel de la République Tchèque**

Genève, le 6 novembre 2017

**Intervention de Mme Ester Cañadas, Représentant permanent adjoint**

**de la Principauté d'Andorre à l'Office des Nations Unies à Genève**

L'Andorre souhaite la bienvenue à la délégation de la République Tchèque et la remercie pour la présentation de son rapport qui rend compte des progrès accomplis dans l'application des recommandations formulées lors du deuxième cycle de l'EPU.

L'Andorre salue le Plan d’action pour la prévention de la violence familiale et sexiste pour 2015-2018, et les dispositifs d’assistance adaptés au genre mis en place par le gouvernement tchèque. Dans ce sens, l’Andorre recommande à la République Tchèque de ratifier la Convention du Conseil de l’Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique (Convention d’Istanbul).

L'Andorre se réjouit du nouveau système d’enseignement pour les élèves ayant des besoins éducatifs, conformément établi à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. L'Andorre encourage la République Tchèque à poursuivre ses efforts pour renforcer l'éducation inclusive des enfants handicapés.

L'Andorre souhaite le plein succès à la République Tchèque dans l'exercice de cet examen.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_